



UNION DEPARTEMENTALE CGT
Maison des Associations
2 rue de la Bride
19000 TULLE

Secrétariat : 05.55.20.03.28

FAX : 05.55.26.02.77

E-mail : ud19@cgt.fr

LA CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL (la CGT) S'ADRESSE A VOUS

Vivre dignement ma retraite :
60 ans à taux plein, j'y tiens

TOUS ENSEMBLE POUR NOS RETRAITES MARDI 12 OCTOBRE 2010
GRANDE JOURNEE DE GREVES ET DE MANIFESTATIONS
DISCUTONS ET DECIDONS ENSEMBLE DES SUITES !

L'opinion publique a clairement manifesté, à plusieurs reprises, son rejet massif du projet gouvernemental des retraites. Les journées de manifestations et de grèves des 7 et 23 septembre, du 2 octobre en ont fait la démonstration exemplaire. Tous les sondages pointent que plus de 70 % des salariés sont opposés au report de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans.

Plutôt que d'en tenir compte, le gouvernement campe sur une position hautaine de refus du dialogue, répétant à tout va que « les manifestants se trompent », que les salariés « n'auraient pas compris » et qu'il s'agit de « faire de la pédagogie ». S'il concède du bout des lèvres que le projet peut-être « amélioré » à la marge, la seule pédagogie dont il use et abuse, c'est celle du mensonge.

FACE A CETTE ATTITUDE AUSSI MEPRISANTE QU'IRRESPONSABLE, LA CGT S'ADRESSE AUX SALARIE(E)S

Votre intervention dans la mobilisation collective des prochains jours va être déterminante. Lors des mobilisations des mois de septembre et le formidable rassemblement du samedi 2 octobre, vous avez été plus de 3 millions à participer aux manifestations, pour certains d'entre vous, pour la première fois.

La mobilisation s'est élargie à un grand nombre d'entreprises et de localités. Le conflit rentre dans une nouvelle phase dans la mesure où le gouvernement veut clore le sujet dans les tous prochains jours par un vote au Sénat qui pourrait intervenir le 15 octobre.

Aujourd'hui, il est indispensable d'accélérer le rythme et l'intensité des mobilisations unitaires.

C'est pourquoi la CGT vous appelle à faire du mardi 12 octobre une grande journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles unitaires dans tout le pays, à préparer sur chaque lieu de travail.

Avec vous, gagner une réforme juste et efficace, c'est possible.

LA CGT VOUS PROPOSE DE DISCUTER PARTOUT DU PRINCIPE D'ARRETS DE TRAVAIL

Il est donc nécessaire que se généralisent dès le mardi 12 octobre des assemblées générales et des consultations de salariés dans les entreprises ; A nous, à vous de définir ensemble les revendications, le rythme, les formes et les modalités de la reconduction de l'action.

Parallèlement, elle prend des dispositions pour installer dans les localités des points de rencontres publics permettant d'assurer la permanence de la mobilisation contre le projet de loi actuel sur les retraites.

Là aussi, nous avons besoin de votre engagement.

Pour que leur engagement soit le plus efficace et pérenne, plusieurs milliers de salariés ont choisi, dans le cadre de leur mobilisation pour les retraites, de se syndiquer et de rejoindre la CGT.

Pour vous défendre, faire prévaloir la justice sociale, nous vous invitons à envisager, à votre tour, votre adhésion à la CGT.

RETRAITES : SLOGANS ET MENSONGES DU GOUVERNEMENT (Quelques rappels)

« On vit plus longtemps, il est donc normal de travailler plus longtemps ».

Avant de travailler plus longtemps, il faudrait déjà pouvoir travailler tous et vivre pleinement sa vie, ses choix, au travail et à la retraite. L'affirmation gouvernementale repose sur l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance, mais ce n'est pas le bon indicateur. Ce qui est primordial en matière de retraite, c'est l'espérance de vie en bonne santé, or celle-ci est par exemple de quatorze ans pour les ouvriers de

50 ans, soit 64 ans. Autrement dit, l'effet direct de la réforme serait d'amputer de moitié la durée de retraite en bonne santé des ouvriers...

« La loi reconnaît la pénibilité du travail ».

Le gouvernement ne prévoit qu'une prise en compte des salariés qui se verraient reconnaître une invalidité à hauteur de 20 % avant l'âge de départ en retraite. Il refuse ainsi aux salariés concernés qui ont une espérance de vie de sept ans inférieure aux autres le droit à une retraite en pleine santé.

« Cette réforme garantie les retraites pour les dix ans à venir ».

Malgré les sacrifices demandés aux salariés, la réforme ne répond pas aux besoins de financement des régimes. Le gouvernement transfère les déficits à une caisse d'amortissement à long terme (CADES), pompe les ressources du fonds de réserve des retraites et de l'assurance-chômage.

« Cette réforme assure la justice sociale ».

Dans le scénario imaginé par l'Elysée, la majeure partie de l'effort pour assurer l'équilibre des régimes serait à la charge des salariés (85 % en 2020 contre 15 % pour les entreprises et les hauts revenus). Le recul de l'âge de départ à la retraite priverait un million de jeunes d'embauche et elle pénaliserait massivement les femmes dont la vie professionnelle est marquée par les inégalités, la précarité.

« Le gouvernement a beaucoup débattu avec les partenaires sociaux ».

Le gouvernement a refusé de mettre ensemble autour d'une table les organisations syndicales, tant de salariés que patronales ; il n'y a eu que très peu de rencontres avec les organisations syndicales de salariés et lors de ces discussions, toutes les propositions amenées par la CGT ont été balayées d'un revers de main.

« Aucune autre solution n'est possible ».

La CGT l'a démontré : une autre politique de l'emploi, et des mesures concernant le mode de financement seraient de nature à garantir et améliorer les droits à retraites pour l'ensemble des générations. Cela paraît d'autant plus accessible que les économistes prévoient un doublement de la productivité du travail d'ici 2050, ce que le gouvernement feint d'ignorer.

« La réforme améliorera le sort des femmes ».

La loi sur l'égalité salariale hommes/femmes de 2006 prévoyait de supprimer avant le 31 décembre 2010 les écarts de salaires entre les femmes et les hommes par le biais de négociations notamment au niveau des entreprises. Mais le texte gouvernemental supprime l'échéance du 31 décembre 2010... Les mesures contenues dans le texte sont inspirées de celles en vigueur pour les seniors à l'entreprise, dont on connaît la piètre efficacité. Les femmes demeureront massivement pénalisées par la réforme.

Nous connaissons un mouvement social unitaire inédit. L'ensemble des organisations syndicales est engagé depuis plusieurs mois dans cette bataille. Elles sont unies pour dire que ce projet est brutal, injuste et inacceptable. Comme vous, elles sont déterminées à obtenir un véritable débat et la prise en compte d'alternatives permettant de garantir l'avenir de notre système de retraite par répartition.

La CGT vous propose de discuter partout du principe d'arrêts de travail.

MARDI 12 OCTOBRE 2010

Grande journée de grèves et de manifestations

Décidons ensemble des suites !

→ BRIVE : Rassemblement à 10h00 - Place THIERS

Manifestation : Place THIERS⇒Bd J. FERRY⇒Pont de la GUIERLE⇒Ave de PARIS⇒Bd KOENING⇒Ave J. JAURES⇒Bd BRUNE⇒Ave E. HERRIOT⇒Le Tribunal⇒Rue le l'Hôtel de Ville⇒Place de l'église St MARTIN⇒Rue GAMBETTA et dislocation Place THIERS.

→ TULLE : Rassemblement à 15h00 - Place de la Cité Administrative

Manifestation : Cité Administrative⇒Rue J. JAURES⇒Pont du Tribunal⇒Quai G. PERI⇒Quai A. de CHAMMARD⇒Quai A. BRIAND⇒Pont des CARMES⇒Quai BALUZE⇒Quai E. PERIE⇒Avenue C. de GAULE⇒PREFECTURE et dislocation.

→ USSEL : Rassemblement à 15h00 - Place de la REPUBLIQUE

Manifestation : Place de la REPUBLIQUE⇒Ave de CARNOT⇒Rue du THEATRE⇒BD de la PRADE⇒Sous PREFECTURE et dislocation.